

*Libertatis* ; voir à ce sujet plus loin, nos 54 et 165.

P. 275-317. P. de Francisci étudie l'histoire du *Sénat romain* et de la Curie aux ve et vie siècles de notre ère.

BERYTUS, IX, 1948-1949.

P. 45-49 et pl. XIV. Ch. C. Torrey. *Petite tabula ansata* de bronze provenant de Syrie ; auj. dans la collection babylonienne de Yale University.

31) a) Θεῶ ἀγίῳ  
Σαραπτηνῶ  
συνέγδημος  
εὐξάμενος  
ἀνέθηκεν.

Ce texte permet d'interpréter une inscription de Pouzzoles (*I. G. R.*, I, n° 420 ; *O. G. I. S.*, n° 594), auj. à l'Université de Michigan (ici p. 48, fig. 1 et pl. XV, 1-2), dont la partie grecque se rétablit ainsi :

b) Ἐπὶ ὑπάτων Λουκίου Καισε[νίου καὶ Π. Καλουισίου]  
καὶ Τυρίοις (ἔτους) σδ', [μ]ηνὸς Ἄρ[τεμ]-  
σίου ια' κατέπλευσεν ἀ[πὸ]  
Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις θεὸς [ἀγ]-  
5 ιος [Σ]αρεπτηνός[ς], ἤγαγεν [ἴς]  
ἡλεῖμ κατ' ἐπιτο[λήν τοῦ θεοῦ].

Date : 29 mai 79 ap. J.-C.

L. 5 : ἴς du phénicien 'iš, homme ; l. 6 : les Élim étaient de hauts fonctionnaires, chargés spécialement dans les cités phéniciennes des institutions religieuses.

Pour J. et L. Robert (*R. É. G.*, LXII, 1949, p. 148, n° 196), *συνέγδημος* dans a est le nom du dédicant ; celui du dieu se retrouve, comme Ch. Clermont-Ganneau en avait eu l'idée, mais sans l'accepter (*Florilegium Melchior de Vogüé*, p. 113), dans *I. G. R.*, I, n° 419 ; *I. G.*, XIV, n° 831. Ils rejettent d'autre part certaines considérations présentées par l'auteur à propos de b.

P. 91-127 avec pl. R. G. Goodchild. La route côtière de la Phé-

nicie et ses milliaires romains.

P. 117-127. Inventaire des milliaires de la route Antioche-Ptolémaïs.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, LXX, 1946.

P. 187-198. M. Feyel. Contrairement à l'opinion courante, Paul-Émile, en 167 av. J.-C., a institué un συνέδριον fédéral pour la Macédoine entière, qui groupait des représentants des quatre *μερίδες* et subsistait à l'époque impériale (inscriptions de Monastir et de *Beroia*).

P. 247-261. J. Jannoray. A Delphes. Inscriptions d'époque tardive.

P. 254-259 avec fig. Base de calcaire grossier.